

Frais forfaitaires applicables

Version 1.5 du 1er Octobre 2024

Ces tarifs comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), s'élevant actuellement à 20%

Frais de traitement (amendes, forfait post stationnement, refacturation de péage ou de parking, traitement d'une facture impayée)	30€ (en complément des frais d'infraction qui seront payés directement par le client)
Franchise pour dommages au véhicule si les conditions générales ont été respectées (si l'option "réduction de franchise" n'a pas été souscrite)	• 900€ pour les modèles citadins type S, M, L (Toyota Aygo X, Toyota Yaris, Toyota Yaris Cross, ...) • 900€ pour les petits utilitaires type L (Renault Kangoo, Toyota Proace City,...) • 1500€ pour les grands utilitaires type XL (Ford Transit et Maxus Deliver 7,...) • 2500€ pour le modèle Tesla 3 (Leo+)
Frais de remise en état pour crevaison avec responsabilité client	Choc sur pneu : 200€ (pneu uniquement) Choc sur jante : 400€ (pneu + jante)
Frais de dossier en cas de dommages responsables (en supplément de la franchise)	35€
Frais de remorquage/dépannage	200€ pour un véhicule dans la zone de service Facture de remorquage + frais de rapatriement pour un véhicule en dehors de la zone de service
Frais pour mise en fourrière suite à une infraction aux règles de stationnement en fin de location	250€
Frais en cas de fin de location ne respectant pas le niveau minimum de batterie ou de carburant exigé (autonomie < 20 Km)	150€
Frais en cas de restitution d'un véhicule non autorisé à l'aéroport (véhicules utilitaires type Renault Kangoo ou Ford Transit)	60€ + facture de déplacement du technicien
Véhicule rendu anormalement sale (intérieur ou extérieur)	Nettoyage léger pouvant être effectué en voirie : 50€ Nettoyage nécessitant un nettoyage en station : 100€
Non respect de l'interdiction de fumer	50€
Intervention et déplacement d'un technicien (causé par le client)	60€ pour une intervention dans la zone de service 60€ + facture de déplacement pour une intervention en

	dehors de la zone de service ou à l'aéroport
Véhicule restitué avec les feux allumés	30€
Stationnement gênant ou interdit en fin de location	50€ + amende à payer par le client le cas échéant
Stationnement hors zone en fin de location	50€ si distance à la zone < 10km 50€ + facture de déplacement si distance à la zone >10km
Frais d'immobilisation du véhicule avec responsabilité du conducteur (panne, sinistre, perte d'accessoire du véhicule...)	50€ + 40€/jour d'immobilisation
Frais d'annulation ou de modification d'une réservation (trajet planifié à l'avance)	<u>Pour Leo (offre en voirie), dans le cas d'une pré-réservation :</u> - Plus de 24h avant le début du trajet : sans frais, les frais de pré-réservation sont remboursés. - Moins de 24h avant le début du trajet : les frais de pré-réservation restent dûs. <u>Pour Leo+ (offre en station) :</u> - Plus de 24h avant le début du trajet : sans frais, le prépaiement du trajet est remboursé. - Moins de 24h avant le début du trajet : des frais d'annulation ou de modification de 50€ s'appliquent, le prépaiement du trajet est remboursé.
Restitution en retard d'un véhicule sur réservation	Tarif standard + pénalité forfaitaire de 50 € si un autre conducteur est affecté par ce retard
Perte des papiers du véhicule	50€ + frais de remplacement
Rejet de prélèvement	7,50€/rejet
Non-respect des obligations générales du client de la Section 9 des Conditions Générales d'Utilisation, par exemple conduire le véhicule sous l'influence de l'alcool	250€
Appel au service client	Tarif local

Aucun montant forfaitaire ne sera réclamé si vous prouvez que vous n'êtes pas responsable desdits montants.

La zone de service désigne la zone tracée dans l'application Leo&Go où les véhicules peuvent être pris et déposés en fin de trajet.